

WESTFÄLISCHE DRAHTINDUSTRIE GMBH

Westfälische Drahtindustrie GmbH • Postfach 1811 • 59061 Hamm

Code de conduite et d'éthique pour les partenaires commerciaux de la Westfälische Drahtindustrie GmbH

La Westfälische Drahtindustrie GmbH est, selon l'idée qu'elle se fait d'elle-même, synonyme d'innovation, de responsabilité, d'équité et d'orientation client - des valeurs qui guident notre comportement en tant qu'entreprise. Le respect de ces valeurs est la base de relations commerciales moralement irréprochables. Nous nous engageons à travailler de manière honnête, intègre et en toute confiance avec nos partenaires commerciaux. En retour, nous attendons les mêmes normes de comportement élevées de la part de nos partenaires commerciaux.

Le code de conduite et d'éthique suivant a pour but de clarifier nos valeurs et de contribuer à répondre à nos attentes en matière de respect de la loi et d'action morale.

1. Principes généraux, droit et loi

WDI et nos partenaires commerciaux s'engagent à respecter toutes les lois, ordonnances, réglementations et règles en vigueur dans les pays où nous opérons.

2. Interdiction de la corruption et d'autres actes criminels

Toute forme de corruption, de pots-de-vin, d'extorsion, de fraude ou d'autres actes répréhensibles ne doit pas être acceptée. En particulier, il est interdit de tenter d'influencer illégalement des partenaires commerciaux ou des fonctionnaires, d'échanger des cadeaux ou d'offrir d'autres avantages, que ce soit dans le pays ou à l'étranger. Il en va de même pour l'acceptation illicite d'avantages.

3. Respect des droits fondamentaux des employés

WDI et nos partenaires commerciaux respectent et soutiennent le respect des droits de l'homme reconnus au niveau international. Nous refusons toute forme de travail forcé et de traite des êtres humains et nous n'embauchons pas d'employés qui n'ont pas atteint l'âge minimum légal applicable dans la juridiction concernée. Nous nous engageons également à respecter le principe de l'égalité des chances dans la sélection et la promotion des collaborateurs. Toute discrimination fondée sur l'âge, le handicap, la race, l'origine ethnique, la couleur de peau, le sexe, la grossesse, l'identité sexuelle, la nationalité, la religion ou toute autre caractéristique des employés est à proscrire. Les comportements discriminatoires et le harcèlement sexuel ne sont pas tolérés. Nous respectons le droit à la liberté d'association des employés dans le cadre des droits et lois en vigueur. Les membres d'organisations de travailleurs ou de syndicats ne doivent être ni favorisés ni désavantagés.

4. Horaires de travail, rémunération et congés payés

Nous nous engageons à respecter les lois nationales, les conventions collectives et autres dispositions relatives au temps de travail, à la rémunération et aux congés payés.

5. Protection de la santé, du travail et de l'environnement

Afin de travailler en harmonie avec l'environnement et d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement, il convient de respecter toutes les directives en vigueur en matière de santé, de travail et de protection de l'environnement.

6. Protection des données

Le traitement responsable des données à caractère personnel fait partie de notre responsabilité sociale. Lors du traitement des données, nous appliquons les principes de transparence, de limitation des finalités, de minimisation des données et de limitation du stockage, d'exactitude, d'intégrité et de confidentialité.

7. Respect de la législation antitrust

Nous devons respecter les règles de la concurrence libre et loyale, en particulier toutes les dispositions légales relatives au droit des cartels.

8. Commerce extérieur

Nous devons respecter les règles du droit du commerce extérieur, du droit fiscal et du droit douanier des pays dans lesquels le fournisseur fait des affaires.

9. Protection des secrets industriels et commerciaux et protection des données

Les secrets industriels et commerciaux ainsi que toutes les autres informations confidentielles doivent être tenus strictement secrets. De telles informations doivent être protégées de manière appropriée contre la consultation et la transmission à des tiers. Lors de l'utilisation de données personnelles, il convient de respecter la protection de la vie privée et de garantir la sécurité de ces données.

10. Chaîne d'approvisionnement

WDI et nos partenaires commerciaux s'engagent à respecter et à mettre en œuvre le contenu de ce code de conduite et d'éthique auprès de leurs partenaires commerciaux respectifs, dans la mesure du possible.

11. Communication interne

Nous nous engageons à ne pas pénaliser les employés qui signalent directement à la direction ou à d'autres organes de contrôle des violations du présent code de conduite et d'éthique, sans respecter les chaînes d'information habituelles.

12. Gestion des erreurs

En tant qu'individus et en tant qu'organisation, nous pensons qu'il est important d'apprendre de nos erreurs. C'est pourquoi nous gérons les erreurs de manière transparente et ouverte et partageons nos expériences afin de permettre des développements et des innovations. Pour ce faire, il faut que notre culture d'entreprise soit telle que les mauvaises décisions soient reconnues, discutées et corrigées. Il appartient à chacun d'entre nous d'assumer ses responsabilités et de créer - ou d'exiger - un environnement de travail dans lequel les collaborateurs n'ont aucune gêne à aborder les erreurs potentielles. Nous traitons les collaborateurs qui révèlent leurs erreurs de manière juste et responsable.

Katja Pampus

Wulf-Hendrik Pistorius

Février 2023 | Westfälische Drahtindustrie GmbH

Sitz der Gesellschaft: Hamm • RG: Hamm HRB 241
Vorsitzender des Aufsichtsrates: Werner Pampus
Geschäftsführer: Katja Pampus (Vorsitz),
Wulf-Hendrik Pistorius

Deutsche Bank AG, Hamm
Konto: 25 85 58 00 • BLZ: 410 700 49
SWIFT (BIC): DEUT DE DE 410
IBAN: DE93 4107 0049 0025 8558 00

Zertifiziert
ISO 9001

Zertifiziert
ISO 50001